

Contrat de production d'un site internet entre Ainformatique et le centre Sportif

Entre les soussignées :

Ainformatique S.A.R.L au capital de **22000 euros**, dont le siège social est situé au **46 Av. Amédée Mercier**, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de **Bourg-en-Bresse** sous le numéro **178962753**, et représentée par **LAIDAoui Mohamed**.

D'une part,

Et :

Le centre Sportif dont le siège social est situé au **1 chemin de la Jargasse à Brive-la-Gaillarde** et représentée par **Olivier Lafarge**.

D'autre part,

Les parties étant ci-après dénommés conjointement les "**Parties**" et individuellement une "**Partie**".

Ceci exposé, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1. Objet du Contrat

Dans le cadre du présent Contrat, Ainformatique s'engage à fournir, pour le compte de le centre sportif, les Prestations suivantes :

Un site internet pour la gestion des dossiers des membre de Le centre sportif

Article 2. Obligations de le centre sportif

Ce partie devra rémunérer l'entrepreneur dans les délais décrits dans le devis n°2022-418

Article 3. Obligations de l'Entrepreneur

L'entrepreneur s'engage à fournir un site internet répondant au besoin écrits dans le cahier des charges et de respecter les contraintes imposées par la charte graphique. L'entrepreneur s'engage également de subvenir à la mise en service du site internet sur un serveur.